

« ELÉMENTS DE JUSTICE »

Un avenant a été signé visant à mettre à disposition des maisonnettes à la ferme qui rafle le centre aéré du Fort Lachaux, déplacé vers la maison de l'enfant. Un centre aéré au milieu des tours : c'est scandaleux. Aussi, le contrôle de la légalité en préfecture nous a indiqué que M. Munnier n'a pas respecté la procédure de vigueur. Nous avons saisi le juge du contrat dont la réponse est attendue sous peu.

Concernant les accusations graves de M. Munnier dans l'affaire Paty, le tribunal a été saisi avec constitution de partie civile pour faire entendre M. Munnier par le juge d'instruction.

Face à des propos haineux laissés publiés sur leurs canaux de communication, une plainte pour complicité d'outrage a été déposée à l'encontre de M. David LOYSEAU, responsable de publication.

Au total, 8 affaires sont en cours dont une qui ne saurait tarder à être jugée devant le tribunal correctionnel, après l'audition du Maire et d'une élue par la brigade de recherches.

Yasmina TABECHE